



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réser-
au
Monit
belg



19038391

Déposé / Reçu le

07 MARS 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0825.440.997

Dénomination

(en entier) : **CLIMETECH**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : Rue de l'Agriculture 37-39 à 1030 Bruxelles

Objet de l'acte : **Démission d'un gérant, Transmission de parts sociales et Transfert du siège social**

D'un procès verbal en date du 1^{er} Mars 2019, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SPRL CLIMETECH a adopté les résolutions suivantes :

- L'assemblée accepte la démission du poste de gérant de Monsieur TASER Ali né le 04.09.1983. L'assemblée décide également de leur attribuer, par un vote spécial et unanime, la décharge pour toute la durée de son mandat.
 - L'assemblée approuve le transfert de 50 parts sociales de Monsieur TASER Ali à Monsieur KARA Tahir. Le transfert de part fait suite à la convention de cession de parts signée en commun accord et sous seing privée.
 - L'assemblée approuve également le transfert du siège social à l'adresse suivante :
« Rue de la Fusée 66 bte 2 à 1130 Bruxelles »
- La nouvelle répartition des parts se présente comme suit :

- KARA Tahir : 100 parts
- TASER Ali : 0 part

Pour extrait conforme,

KARA Tahir
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/03/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature